

Communiqué de presse  
21 septembre 2022

## Archéologie dans le lit de la Loire : des pêcheries médiévales et des épaves modernes refont surface



Dans le cadre du programme de rééquilibrage du lit de la Loire, réalisé par Voies navigables de France (VNF), l'Inrap mène plusieurs fouilles sur les berges du fleuve. Celles-ci, effectuées sur prescription de l'État (Drac Pays de la Loire) révèlent des épaves, des pêcheries ou d'autres aménagements de berge et contribuent à la connaissance du fleuve, de l'histoire de son aménagement et de son exploitation.



### Fouiller en bord de Loire

Les zones actuellement fouillées sur les sites dits de l'île Poulas, Coton et aux Moines, sont submergées la majeure partie de l'année. Les recherches sont donc entreprises pendant les phases d'étiage de la Loire, entre la mi-août et la mi-octobre, toutefois, de brusques crues ou des phénomènes de marnage peuvent ralentir ou compromettre les opérations.

Les archéologues ont adapté leurs méthodes de travail à ce contexte particulier. Ainsi, une prospection à l'aide d'un géoradar a mis en évidence les anomalies du sol, et chacune d'entre elles a été sondée à la pelle mécanique.



Etablissement public du ministère  
chargé du développement durable

### Les pêcheries médiévales de l'île Poulas

Sur la rive gauche du fleuve, le site de l'île Poulas, se présente sous la forme de grèves de sable émergées durant l'été. Les secteurs fouillés y livrent des aménagements en pierre et en bois. Trois d'entre eux sont des pêcheries fixes, disposées en « W » en vue de la capture de poissons qui remontent le courant, tel le saumon, ou qui le redescendent, comme l'anguille. Ces aménagements de pieux et de pierres sont associés à un duit, digue destinée à orienter le fil d'eau et le poisson vers l'œil de la pêcherie, où sont posés nasses et filets. D'après les premières datations, ces pêcheries auraient fonctionné au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Propriété des pouvoirs ecclésiastiques ou seigneuriaux locaux, elles permettaient de respecter les nombreux « jours maigres » instaurés par l'Église.

Avec sa série d'empièrtements et son duit, le dernier site aurait pu accueillir un (ou plusieurs) moulin-bateau : sorte de bateau à roues à aubes, statique sur la rivière, le moulin-bateau convertit l'énergie du courant pour actionner meules (moulin à farine ou à huile) ou banc de coupe (scierie).

La localisation des sites et leur disposition suggèrent que le cours principal de la Loire se développait au sud du lit actuel.

### Les épaves XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles de l'île Coton

Les archéologues de l'Inrap viennent de mettre au jour les vestiges d'au moins neuf épaves des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, dans la partie amont de l'île Coton. Elles reposent sous et autour de trois longues structures empièrées : les naufrages sont-ils volontaires ou accidentels ? Les navires auraient pu être coulés intentionnellement, afin de protéger de l'érosion la tête de l'île Coton.

Bateaux à fond plat (sole), ils sont caractéristiques de la navigation fluviale et notamment de la Loire à cette époque. Ils naviguaient probablement dans les deux sens, soit portés par le courant, soit le remontant à l'aide d'une grande voile carrée. Embarcations de charge, ils pouvaient transporter des matières premières (bois,



pierre, tuiles, ardoises, charbon, etc.) mais aussi du sel et des tonneaux de vin. Ces bateaux en chêne ont une étanchéité assurée par un système de « palâtrage » (intercalage de mousse végétale entre les planches). Ils seront l'objet d'études poussées qui mettront en évidence techniques et matériaux de construction.

Enfin, les fouilles sont également en cours sur l'île aux Moines qui occupait au Moyen Âge une position privilégiée, à la frontière des provinces d'Anjou et de Bretagne.

### **Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire**

Les travaux du programme de rééquilibrage du lit de la Loire engagés par Voies navigables de France ont repris dès le 22 août 2022 sur le secteur allant de Montjean-sur-Loire à Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour une durée de 8 à 10 semaines. Cette opération consiste à abaisser et à raccourcir 23 épis de navigation, afin de libérer le sable et redonner à la Loire plus d'espace de mobilité. Sur ce secteur, les travaux entamés en août 2021 ont permis de traiter un tiers des épis mais ont été interrompus en octobre suite à une remontée précoce du niveau de la Loire. Le montant des travaux sur ce secteur s'élève à 1,9 M€, cofinancé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (45%), la Région des Pays de la Loire (30%), les fonds européens (20%) et VNF (5%). Les travaux sont réalisés par le groupement GUINTOLI / CHARIER GC / CDES, sous la maîtrise d'œuvre d'ISL Ingénierie. Le même type d'interventions sera mené sur le secteur d'Ancenis à Oudon à partir de fin-août 2023, lorsque la contrainte archéologique sera levée.

<https://reequilibrage-loire.vnf.fr>

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures : il crée les conditions du développement du transport de fret ; il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ; il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

### **2002-2022 : l'Inrap a vingt ans !**

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen. Créé le 1er février 2002 en application de la loi sur l'archéologie préventive de janvier 2001, l'Institut célèbre ses vingt ans d'existence, de recherches et de découvertes archéologiques.

Maîtrise d'ouvrage **Voies navigables de France (VNF)**  
Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Pays de la Loire)**  
Recherche archéologique **Inrap**  
Responsables scientifiques **Yann Viau, Denis Fillon, Anne Hoyau-Berry, Jean Brodeur,**  
**Inrap**

### **Contacts presse**

Mahaut Tyrrell  
chargée de communication médias  
Inrap, direction du développement culturel et de la communication  
01 40 08 80 24 / 06 07 40 59 77 – [mahaut.tyrrell@inrap.fr](mailto:mahaut.tyrrell@inrap.fr)

Sandrine Lalain  
chargée du développement culturel et de la communication  
Inrap, direction interrégionale Grand Ouest  
02 23 36 00 64 / 06 45 99 16 03 - [sandrine.lalain@inrap.fr](mailto:sandrine.lalain@inrap.fr)

Marguerite Richebé  
chargée de communication institutionnelles et relations presse  
Voies navigables de France  
07 60 04 05 20 – [marguerite.richebe@vnf.fr](mailto:marguerite.richebe@vnf.fr)